

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal de Chaudfontaine fait savoir que la société MATEXI Liège s.a. dont les bureaux se trouvent rue Visé-Voie, 81 boîte 1 à 4000 Liège, a introduit une demande de permis d'urbanisation impliquant les législations suivantes :

- **articles 330, 7°, 8°, 9° et 129quater du CWATUP** (demande permis d'urbanisation relative à des constructions groupées [...] qui portent sur une superficie de 2 hectares et plus; relative à des constructions groupées qui peuvent comporter un ou plusieurs bâtiments visés aux 1°, 2°, 3°, 4° ou 5°; visée à l'article 129 à 129quater; qui porte sur l'ouverture, la modification ou la suppression de voiries communales)
- **décret Voirie du 6 février 2014** (ouverture, modification ou suppression de voiries communales)
- **article D.29-7 sqq. du Code de l'environnement** (projet de catégorie B soumis à une étude des incidences sur l'environnement)

ayant trait à un terrain sis entre les rues de Trooz, Monchamps et Louveigné à 4052 Beaufays, cadastré 2° division, section C n°134g

Le projet vise à exécuter les actes suivants : permis d'urbanisation

L'enquête se déroulera **du 24 janvier au 25 février 2019**.

Une **séance d'information se tiendra le 6 février 2019 à 18 heures 30**, Espace Beaufays, Voie de l'Air Pur, 227 à 4052 Beaufays.

Le dossier peut être **consulté durant la période d'enquête** à l'adresse suivante : administration communale de CHAUDFONTAINE, service de l'Aménagement du territoire, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h; les jeudis ouvrables, de 13h à 17h. Une permanence se tiendra les jeudis ouvrables de 17h à 20h. Pour les consultations après 16 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché - Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme au 04/361.54.96

Les **réclamations et observations écrites** sont à adresser au Collège communal :

- par **courrier ordinaire** à l'adresse suivante : administration communale de CHAUDFONTAINE, service de l'Aménagement du territoire, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg;
- par **télécopie** au numéro 04/361 55 40;
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be;
- **remises à Monsieur Michel LAMBINON**, Premier attaché - Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaudfontaine, même adresse que ci-dessus

Des **explications techniques** seront fournies les lundis, mardis et mercredis ouvrables de 8h00 à 12h00 et les jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00 ou sur rendez-vous auprès du Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

La **séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 25 février 2019 à 11 heures** à l'administration communale, même adresse que ci-dessus.

Dans l'éventualité où il y aurait plus de 25 réclamants, la **réunion de concertation se tiendrait le 6 mars 2019 à 10 heures** dans les locaux de l'administration communale, même adresse que ci-dessus

Les propriétaires de biens recevant cet avis d'urbanisme sont priés d'en informer tous les occupants éventuels.

À Embourg, le 11 janvier 2019

Par le Collège

Le Directeur général

Laurent GRAVA

Pour le Bourgmestre,  
L'Échevin délégué

Dominique VERLAINE

